



Appel à projet 2026
“PARCOURS DE SOIN ET
EDUCATION THERAPEUTIQUE DU PATIENT”
à destination des CCMR

1. Cadre de l’appel à projet

Le présent appel à projet vise à financer **des activités nouvelles ou renforcer des actions sur la durée ou le maintien de programme ETP déjà en place**, entrepris au sein de **centres de compétences** de la filière et conçues dans l'objectif d'améliorer la prise en charge ou le parcours de soin des patients. Ce financement servira à rémunérer **des vacations hospitalières, du personnel ou du matériel**.

2. Critères d’admissibilité des projets

Cet appel à projets est exclusivement dédié aux **centres de compétences de la filière FAVA-Multi** afin de rémunérer du personnel ou l'acquisition de matériel ou l'usage d'équipements dédiés à l'exécution du projet. Les projets sélectionnés devront débuter après le 1 juin 2026 et auront une **durée maximale de 1 an**.

3. Modalités de candidature

Un même centre de compétences peut proposer plusieurs projets si les thématiques sont différentes (par exemple le financement d’un temps de secrétariat pour améliorer la gestion de la file active et un temps d’infirmière de coordination et du matériel pour maintenir un programme ETP).

Les porteurs de projet devront remplir le dossier joint à ce règlement décrivant les objectifs du projet proposé, les moyens nécessaires à son accomplissement (recrutements, achats), l’organisation et les activités du projet, le déroulement envisagé précisant le calendrier prévisionnel du recrutement et des achats et proposer des indicateurs de réalisation et de résultat du projet.

Les dossiers devront être envoyés par mail avant le **vendredi 3 avril 2026, 21h**, à l’adresse suivante : Julie.chassagne@aphp.fr

4. Sélection des projets

Les dossiers reçus feront l’objet d’un examen attentif et d’un accusé de réception. Aucun dossier incomplet ou reçu après la date du vendredi 3 avril 2026 à 21h ne sera examiné.

Le comité de pilotage de la filière composé de médecins des centres de référence et de certains centres de compétence de la filière, de représentants de laboratoires et de représentants des associations de patients concernées analysera la pertinence des projets soumis.

La sélection des projets se déroulera en trois étapes :

- Etape de recevabilité :
 - ✓ Les dossiers doivent être complets et reçus dans les délais.
 - ✓ Les porteurs de projet doivent faire partie d'un CCMR FAVA-Multi
- Etape d'éligibilité :
 - ✓ Les projets doivent concerner les maladies rares prises en charge par la filière uniquement et doivent améliorer la prise en charge des patients, leur parcours ou l'éducation thérapeutique
 - ✓ Les critères d'évaluation pris en considération seront :
 1. **La plus-value pour les patients atteints d'une des pathologies de la filière**
 2. **La faisabilité** : garantir l'adéquation entre les moyens techniques et financiers, les compétences, le calendrier et la réalisation du projet
 3. **La temporalité** : prévoir une mise en œuvre du projet dans un délai raisonnable
 4. **L'évaluation** : prévoir des indicateurs de réalisation et de résultats clairs et atteignables.
- Etape finale :
 - ✓ La décision de soutien des projets et d'attribution des fonds sera prise par le Comité de pilotage de la filière FAVA-Multi.

5. Financement

L'enveloppe globale de cet appel à projet est de 143 000€.

Les projets lauréats bénéficieront d'une enveloppe de **10 000€** maximum. Son soutien se fera par convention signée avec un établissement. Dans le cadre de cette convention l'établissement devra s'engager à utiliser le financement exclusivement dans le cadre du projet du centre de compétence et adresser un bilan de l'utilisation de la contribution.

6. Suivi de la réalisation du projet

Pour s'assurer de la bonne réalisation du projet, les promoteurs des projets sélectionnés devront identifier des indicateurs de réalisation et de résultats à atteindre grâce à ce financement. Un an après le début du projet, le centre promoteur devra informer et justifier auprès du COPIL de l'atteinte des indicateurs fixés lors de la soumission du projet.